

Direction des Services Agricoles

De la Wilaya de Tissemsilt

Service SARPI

N°/..... /2025

A

Monsieur :

E.T.P.H RAKEB Abdelkader

Cité Djemane Gholem Commune

de Tamelahet- Tissemsilt

Mise en demeure N°01

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement de pistes agricoles sur 30 Kms à travers la wilaya de Tissemsilt, relevant du programme complémentaire de développement au titre de l'année 2022, j'ai le regret de vous informer que votre entreprise titulaire de la **convention N° 397 du 04/09/2025** est mise en demeure de relancer les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin d'achever et de réceptionner les travaux qui vous ont été confiés dans les délais.

Tissemsilt le :

LE DIRECTEUR